

ARTS ET CULTURE – dossier de projet –

LE PROJET

Type de projet

Classe à PAC Classe Culturelle Projet fédérateur
 Atelier Artistique Atelier de Culture Scientifique et Technique ou en réseau

Titre du projet : Initiation au statut de spectateur par la pratique artistique et à travers la confrontation aux artistes et à leurs oeuvres

Domaine(s) artistique(s), technique(s) ou scientifique(s) concerné(s) :

DANSE Thème : « L'individu dans la société et sa solitude face aux autres »

L'ECOLE / L'ETABLISSEMENT

NOM : Lycée

Adresse :

Tél :

Fax :

Mél :

Circonscription (pour le premier degré) :

Nom du directeur / du chef d'établissement :

Autres écoles/établissements concernés (uniquement dans le cadre d'un projet en réseau) :

L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DU PROJET

NOM :

Discipline (pour le 2nd degré) : EPS

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

NOM :

Discipline (pour le 2nd degré) : Anglais

NOM :

Discipline (pour le 2nd degré) :

LES ELEVES

Niveau(x) / Classe(s) : 2nde SMS

Nombre d'élèves : 30

LES PARTENAIRES CULTURELS, ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES

| Structure de rattachement | NOM Prénom | Profession / Qualité | Nombre d'heures d'interventions |
|---------------------------|-------------|------------------------|---------------------------------|
| | F. Laurence | Artiste chorégraphique | 16 heures |

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte du projet

1. Intégration dans le projet d'école/d'établissement (obligatoire)
2. Lien éventuel avec d'autres projets, avec d'autres établissements, avec une action antérieure...

1. En s'appuyant sur le contexte, le projet d'établissement note que le poids des caractéristiques socio-démographiques des élèves et des familles, aggravé par des éléments spécifiques, pèse sur la réussite et la construction de la personnalité des élèves.

Soulignons les éléments qui nous intéressent pour justifier la proposition de ce projet au lycée G. Vincent.

La sur-représentation des CSP défavorisées, l'isolement géographique et culturel du lycée justifient en partie un faible investissement dans les activités sportives et culturelles en dehors du lycée. Ces éléments ne favorisent pas l'éducation physique et culturelle du lycéen, facteur non négligeable de la construction personnelle des élèves et de leur réussite.

Ainsi, ce projet s'inscrit pleinement dans l'objectif 2 du projet d'établissement qui vise à « combattre les handicaps socio-culturels ».

Cette action va permettre d'élargir l'ouverture culturelle des élèves de la classe concernée, en investissant les domaines de la danse, du cinéma, de l'histoire. L'accès facilité aux ressources documentaires et à l'outil informatique, par le biais du CDI, favorise cette ouverture culturelle.

L'implication du professeur d'anglais dans ce projet contribue au renforcement des moyens d'ouverture sur l'Europe en encourageant la pratique de la langue vivante.

Enfin, le travail de production des élèves avec une représentation artistique à la clef, en avant première du spectacle de l'artiste intervenant, vise à valoriser leur engagement et à les guider dans l'apprentissage de la responsabilité.

2. Ce projet conçoit également des moments d'échanges avec le collège G. Flaubert, une participation au stage de danse organisé chaque année au lycée M. de Staël avec prévision de spectacle au centre culturel.

Expliciter les objectifs majeurs du projet (pédagogiques, artistiques, culturels / scientifiques, techniques) présentés sous formes d'effets attendus sur les élèves.

Objectif 1 :

Sensibilisation à l'art de la danse sous ses différentes formes

Mode d'évaluation prévu pour cet objectif :

- Acquisition du vocabulaire spécifique
- Connaissances des danseurs et chorégraphes marquants et leurs influences
- Exposé sous forme de tableau d'affichage au CDI
(ANGLAIS)

Objectif 2 :

A travers la confrontation au milieu artistique (vidéo d'une œuvre de l'artiste intervenant et spectacle d'un autre artiste) impliquant les élèves dans la lecture d'œuvre, il s'agit d'initier ceux-ci au statut de spectateur en développant leur sens critique. Pour la pratique artistique, le thème choisi par l'équipe artiste - enseignants s'intitule « l'individu dans la société et sa solitude face aux autres »

Mode d'évaluation prévu pour cet objectif :

- Production d'un DVD sur les travaux chorégraphiques des élèves pour mise à disposition au CDI
- Qualité d'argumentation des élèves sur les spectacles à partir d'outils d'analyse construits avec les élèves
- Lien avec d'autres éléments de la culture : cinéma
- Capacité des élèves à exprimer gestuellement un état, un sentiment, une ambiance en relation au thème de travail
- Engagement et assiduité des élèves
(EPS)

Objectif 3 :

Création d'un réseau d'échanges avec les élèves de la classe à PAC de 3^{ème} du collège G. Flaubert.

Mode d'évaluation prévu pour cet objectif :

- Etablissement d'un journal interactif (français/anglais) avec échanges : Comptes rendus et critiques des spectacles
Vécu des différentes expériences en pratique
Connaissances sur le monde artistique de la danse
(EPS)

Présentation du projet (lien avec les programmes, calendrier et déroulement des étapes, détail des interventions des partenaires, articulations entre le pédagogique et l'artistique/le culturel...)

Le projet s'inscrit dans les programmes de la classe de 2nde technologique : En développant la compétence culturelle « Concevoir et réaliser des actions à visées artistique ou esthétique », nous participons à la formation « d'un lycéen culturellement et physiquement éduqué ».

Également de manière dominante, nous contribuons au développement de la compétence « Se fixer et conduire de façon de plus en plus autonome un projet d'acquisition »

En mettant l'accent sur ces compétences, le projet prévoit que les élèves passent par la pratique, vivent des expériences sensibles pour mieux comprendre le processus de transmission des artistes à travers leurs œuvres et donc accèdent à l'interprétation d'une œuvre.

Le travail est guidé par l'enseignant et l'artiste. Il implique des situations d'interaction et d'échange entre les élèves sur leur travail artistique et sur celui des artistes (spectacles et vidéos).

Nous programmons un cycle de 11 leçons de 2h00 de la mi-novembre jusqu'aux vacances de février. L'intervenant artistique interviendra les huit premières leçons. La finalité sera de mettre en scène l'interprétation, par les élèves, d'un petit court métrage sur le thème « l'individu dans la société et sa solitude face aux autres » (thème interprété dans le spectacle de l'artiste intervenant). La première étape visera la recherche et la création d'un personnage avec la construction du décor. A travers différentes mises en scène, il s'agira de susciter une réflexion et des réponses motrices individuelles chez les élèves. Ainsi émergeront des témoignages, de la matière à façonner pour répondre au mieux au thème. La seconde étape visera à mettre en scène les interprétations des élèves et à rendre plus aguerris leur œil de spectateur. Ils feront des parallèles entre les œuvres des artistes et leurs créations. Ils s'appuieront sur les outils méthodologiques de lecture d'une œuvre pour analyser et ajuster leurs productions avec l'aide de l'artiste et de l'enseignant.

Les dernières leçons viseront à affiner et répéter la production artistique des élèves afin de la présenter en avant première du spectacle de l'artiste se produisant au centre culturel.

La vidéo permettra aux élèves de se confronter à leur travail et de comparer les perceptions ressenties en tant que pratiquant et celles ressenties en tant que spectateur. Cette mise en situation, par l'alternance de pratique et d'observation permettra de construire les éléments déterminants dans l'interprétation et la lecture d'une production chorégraphique.

Les trois pôles pédagogiques, artistiques et culturels sont articulés de façon à ce que les connaissances informationnelles soient constamment mises en relation avec les autres connaissances concernant la pratique artistique, les sensations, les émotions, par l'intermédiaire de la pédagogie, afin de construire des acquisitions durables et réinvestissables dans la vie culturelle du lycéen.

Place et rôle du/des partenaire(s) extérieur(s)

Le partenaire artistique intervient dans le projet pour faire vivre aux élèves une expérience très riche au niveau moteur, relationnel et pour mieux les sensibiliser à l'art de la danse, en leur faisant découvrir son univers artistique. Il apporte la matière nécessaire pour donner aux élèves les moyens de lire une œuvre mais également de s'engager dans une production chorégraphique collective à partir d'acquisitions méthodologiques et techniques.

Production envisagée

- Production artistique des élèves sur une séquence d'un court métrage que l'intervenant et sa compagnie interprète dans leur spectacle
- Mise en forme sous format DVD, diffusion entre autre lors des portes ouvertes du lycée
- Exposition au CDI du travail produit en anglais et des photographies retraçant les différentes étapes du projet

FICHE A REMPLIR PAR CHACUN DES PARTENAIRES CULTURELS

NOM Prénom : F. Laurence

Adresse :

Tél :

Fax :

Mèl :

Profession dans le domaine artistique, culturel /

scientifique, technique : Professeur diplômée d'Etat en danse contemporaine et chorégraphe

Statut

Salarié

Profession libérale

Intermittent du spectacle

Travailleur indépendant

Association ou société dont vous dépendez :

Adresse :

N° de SIRET :

Tél :

Exercez-vous une autre profession ?

oui

Si oui, laquelle ?

non

Sous quel statut ?

Etablissements dans lesquels il est prévu que vous interveniez (année scolaire en cours) :

Date et signature :

NB : un C.V. et une présentation de la démarche artistique du partenaire (une page maximum) doivent être joints au dossier

BUDGET PREVISIONNEL 2005-2006 (doit être présenté équilibré)

Agrafer au dossier un RIB de l'agent comptable de l'établissement (pour le 2nd degré uniquement)

| DEPENSES | RECETTES |
|--|--|
| Heures intervenants culturels Coût horaire TTC x nombre d'heures 45 €.....X.....16..... = ...720 €..... X..... =X..... = TOTAL=..... | Ressources internes (détail : Etablissement, FSE...) ...FSE.....=250€..... ...Etablissement.....= 666 €..... =..... |
| Frais de déplacement (environ 0,30 euros / km) 8 x 250.....km X 0.30.. euros = 600 €..... km X euros =km X euros = TOTAL.....=..... | Collectivités locales et territoriales Collectivités locales =...500 €..... =..... =..... |
| Matériel et documentation (joindre une liste indicative) Création du DVD = 100 € =..... | Autres partenaires =..... =..... |
| Visites / spectacles / transports (3x192€ + 3x80€) = 816 € =..... | Subvention demandée DRAC = 820€ NB : les subventions Education Nationale et DRAC sont destinées prioritairement au paiement des artistes intervenants et à l'achat de petit matériel |
| Autres (à préciser) = 2 236..... | |
| TOTAL DEPENSES 2 236 | TOTAL RECETTES 2 236 |

| |
|--|
| |
|--|

Visa du Directeur / du Chef d'établissement

A..... le.....

EXAMEN DU DOSSIER

Avis circonstancié des corps d'inspection

A..... le.....

Avis du Comité d'Experts

A..... le.....

Décision de la commission de sélection des projets

A..... le.....

Les dossiers sont à renvoyer pour au plus tard

- pour le 1^{er} degré : en 5 exemplaires à l'IEN de sa circonscription.
 - pour le 2nd degré : en 5 exemplaires à la Délégation académique à L'Action culturelle du Rectorat.
- Pour les projets de l'enseignement privé sous contrat, les dossiers suivent la même procédure et une copie doit être envoyée à la Direction diocésaine du département.

NB : pour le second degré, un RIB de l'agent comptable de l'établissement doit obligatoirement être agrafé au dossier .